

## PART DE CHAQUE ASSOCIÉ DANS LES REVENUS ET LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

N° d'immeuble	Nom et prénoms ou raison sociale des titulaires d'actions ou parts sociales conférant le droit à la jouissance des locaux	Adresse complète de chaque associé au 1 <sup>er</sup> janvier de la présente année (département, ville, rue, n°...)	Nombre d'actions ou parts possédées en pleine propriété ou en usufruit	Pourcentage de détention	Date des cessions ou acquisitions d'actions ou de parts intervenues en cours d'année (1)	Désignation des locaux attribués en jouissance		Part revenant à chaque associé dans la société		Part incombant à chaque associé dans les dépenses de la société	
						situation (escalier, étage, porte)	nature (appartement, garage, magasin, etc.)	Recettes brutes encaissées (y compris fermages) (2)	Part revenant à chaque associé dans les autres revenus sociaux (3)	Charges récupérables non récupérées au départ du locataire (4)	Indemnités d'éviction, frais de relogement
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F</b>	<b>G</b>	<b>H</b>	<b>I</b>	<b>J</b>	<b>K</b>
<b>Totaux de la page (TT) ou TOTAL GÉNÉRAL (TG)</b>											

**PART INCOMBANT À CHAQUE ASSOCIÉ DANS LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

**PART INCOMBANT À CHAQUE ASSOCIÉ DANS LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ**

N° d'immeuble (à reporter)	Frais d'administratio n et de gestion (5)	Autres frais de gestion = 20 € par local (6)	Primes d'assurance (7)	Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioratio n (8)	En cas d'option : dépenses de travaux de rénovation énergétique permettant à un bien de passer d'une classe énergétique E, F ou G à une classe A, B, C ou D (9)	Dépenses de grosses réparations du nu-propriétaire seulement (10)	Dépenses spécifiques se rapportant aux immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques et assimilés (11)	Impôts déductibles (12)	Déductions spécifiques en faveur des locations faisant l'objet d'un conventionne ment avec l'ANAH (13)	Provisions pour charges de copropriété payées en 2024 (14)	Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites en 2023 (15)	Intérêts des emprunts (16)
	<b>L</b>	<b>M</b>	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>P</b>	<b>Q</b>	<b>R</b>	<b>S</b>	<b>T</b>	<b>U</b>	<b>V</b>	<b>W</b>
<b>TP ou TG</b>											<      >	